



DECAL 140

Réf : PRE06

DÉROUILLANT PHOSPHATANT (A FROID)

AVANTAGES

- Assure un gain de temps important en une seule opération : désoxyde ET protège contre l'oxydation
- Favorise l'accrochage des peintures
- Augmente la durée de vie des peintures

PROPRIETES

DECAL 140 est un produit qui combine plusieurs actions permettant d'accélérer le nettoyage et la préparation des supports métalliques avant peinture.

DECAL 140 élimine les souillures de toute nature (rouille, graisse, tartre, ciment...).

DECAL 140 assure :

- le dérochage microscopique des surfaces métalliques permettant ainsi à la peinture de s'y accrocher fermement ;
- une phosphatation évitant ainsi la corrosion pendant plusieurs semaines entre les opérations de dégraissage et l'application de la peinture. La phosphatation a pour but de favoriser l'accrochage de la peinture en neutralisant les oxydes de fer.

DECAL 140 permet d'éliminer les dépôts de rouille tout en préservant le métal de base grâce à la présence d'un inhibiteur de corrosion. Ceci évite deux inconvénients majeurs :

- une attaque excessive du métal avec l'apparition de cratère ;
- une baisse d'activité rapide du bain due à une consommation excessive d'acide.

PREPARATION DES SUPPORTS

Ce produit polyvalent peut s'appliquer sur tous les métaux. Si les pièces sont trop rouillées ou trop grasses, il est préférable de donner un coup de brosse (rouille mobile), de dégraisser (LAVAZUR ou CHIMVAP S) et de rincer, ceci afin d'éviter une saturation trop rapide du bain.

MODE D'EMPLOI

A - En bain (bac en matière plastique)

Préparer une solution de **DECAL 140** à raison de 1 L pour 3 à 10 L d'eau (concentration usuelle 1 L pour 5 L d'eau).

Pièces non oxydées : laisser tremper les pièces quelques minutes, retirer, laisser sécher.

Pièces oxydées : attendre jusqu'à décapage complet de la rouille. Retirer et rincer à l'eau sous pression pour éliminer les particules non adhérentes. Ensuite, replonger dans le bain pour parfaire la phosphatation

Retirer et laisser sécher. Le temps de trempage des pièces sera fonction du taux de dilution.

B • En pulvérisation ou au pinceau

Diluer **DECAL 140** dans 3 à 5 volumes d'eau, pulvériser, laisser agir. Rincer à la pression. Renouveler l'opération si nécessaire. Après séchage, pour une bonne phosphatation, appliquer une solution de **DECAL 140** à 1/5. Ne pas rincer.

REMARQUES : suivant la nature du métal, il peut y avoir apparition d'une poudre blanche consécutive à la phosphatation. En cas de formation de poudre blanche, non adhérente, un brossage s'avère nécessaire.

- Rinçage haute pression : ce type de rinçage est bien sur rapide et efficace, mais quelquefois déconseillé pour la phosphatation car les traitements de l'eau de ville peuvent entraîner des problèmes de corrosion. Il est donc préférable de laisser sécher.

- Séchage : pour accélérer le «ressuyage», les pièces devront être impérativement inclinées (en aucun cas horizontales), ou séchées à la soufflette.

- Température d'utilisation : **DECAL 140** s'utilise à l'eau froide, mais une utilisation à 40° C environ favorise le séchage.

DUREE DU BAIN : la durée du bain est fonction de l'apport d'oxyde de fer et de graisse. C'est pourquoi il est indispensable :

- d'écumer les graisses en surface,
- de prévoir un bac avec vanne de vidange afin de débourber régulièrement. En effet, les boues qui se déposent vont affaiblir le bain et le saturer plus rapidement (tant que le **DECAL 140** est en contact avec les oxydes de fer, il continue à réagir).

CONTROLE DU BAIN : si le bain devient «paresseux», après analyse du taux d'acides (PH minimum 3), il est nécessaire de le recharger, ou de l'évacuer si le taux est trop élevé.

CONTROLE D'ADHERENCE PEINTURE : il est conseillé de faire des éprouvettes pour contrôler la qualité de la phosphatation (qualité du bain) et pour faire les tests d'adhérence de peinture habituels (poinçonnage, quadrillage...).

PRECAUTIONS ET SECURITE D'EMPLOI

Consulter la fiche de données de sécurité sur notre site
www.chimie-technique-conseil.fr

Nota : notre responsabilité ne saurait être engagée pour toute utilisation non conforme à nos instructions

22/02/2021